

BELGIQUE

Communauté française

Chantal VANDOORNE

« Je mange bien à l'école »

PROMOTEURS, PUBLIC-CIBLE ET DURÉE DU PROGRAMME

Le programme « *Je mange bien à l'école* » est développé depuis bientôt 5 ans dans la Communauté française de Belgique. Il a déjà été appliqué dans 75 écoles des niveaux maternel, primaire et secondaire, et a touché des élèves de 3 à 18 ans. Il a fait l'objet de 4 procédures d'évaluation, à court et à moyen terme.

Pendant une phase pilote en 1990 et 1991, les écoles ont été encadrées par des conseillers appartenant à des services universitaires attachés à l'Ecole de Santé publique de l'Université de Liège (CERES et APES) et à des services spécialisés en éducation nutritionnelle (ICAN et SES de Huy). Par après, le programme est entré dans une phase de diffusion; ce sont les agents de santé scolaire qui soutiennent désormais son application dans les écoles.

A l'origine de ce programme, on trouve une association privée (ou ASBL) soucieuse de promouvoir le bien-être des enfants au travers d'études, d'actions pilotes et d'actions de sensibilisation des professionnels et du public. La conception du programme et la réalisation de la phase pilote ont été financées par la Communauté française de Belgique (Ministère de la Santé et des Affaires sociales). La phase de diffusion du programme et la formation des conseillers sont financées conjointement par ce même ministère et par la Commission européenne.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif du programme est de créer un large mouvement d'amélioration de l'environnement nutritionnel à l'école grâce au développement, dans et par les écoles, de projets adaptés à leur situation spécifique. Ces projets devraient entraîner :

- l'amélioration effective des conduites alimentaires des jeunes scolarisés;
- la modification de l'environnement nutritionnel de l'école, dans ses composantes diététiques, matérielles et organisationnelles, éducatives;
- l'implication des divers acteurs de la communauté éducative dans le maintien à long terme de la qualité de l'environnement nutritionnel.

FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le programme « *Je mange bien à l'école* » stimule les écoles à développer des projets qui allient activités éducatives (curriculum formel) et modifications du milieu de vie dans ses composantes diététiques, matérielles, organisationnelles et psychosociales (curriculum caché). Le point d'ancrage des projets n'est pas un matériel éducatif, ni un « programme » de cours, mais bien une analyse des besoins du milieu de vie des enfants dans le domaine de l'alimentation. Les activités pédagogiques sont une des dimensions de ce milieu parmi six autres. La finalité des projets doit toujours être une modification durable d'un ou de plusieurs paramètres du milieu de vie.

STRATÉGIES ET SUPPORTS

Pour soutenir les écoles dans le développement de la démarche décrite ci-dessous, le programme « *Je mange bien à l'école* » met à leur disposition :

- Des supports (documents de base) : questionnaire d'auto-évaluation, pistes d'action, pistes d'évaluation.

Questionnaire et pistes d'action sont structurés autour de sept champs d'action. Les champs d'action représentent les grands « moments » et les « lieux » de la vie scolaire concernés par l'alimentation ou l'éducation nutritionnelle : la collation, le repas-tartines, le repas chaud, les activités pédagogiques, les repas et collations lors des garderies, l'approvisionnement aux abords de l'école, les (in)formations des adultes.

- Un soutien méthodologique par des « conseillers » spécialement formés.

Ces conseillers appartiennent aux services de santé scolaire, aux centres psycho-médico-sociaux, à des services divers qui ont l'éducation pour la santé dans leurs missions. Les conseillers intègrent le développement du programme « *Je mange bien à l'école* » dans leur pratique professionnelle quotidienne.

Le **questionnaire d'auto-évaluation et les pistes d'action** ont été conçus pour stimuler les écoles à construire des projets globaux d'amélioration de l'environnement nutritionnel. Ils sont utilisés de façon complémentaire.

Le questionnaire aide les partenaires à réaliser un état des lieux de l'environnement nutritionnel de leur école. La confrontation des réponses au questionnaire avec les pistes d'action leur permet de prendre conscience des problèmes prioritaires auxquels ils pourraient remédier et de préciser ces derniers. Les pistes d'action définissent des « standards » vers lesquels il faut tendre pour obtenir un environnement nutritionnel satisfaisant.

Après avoir analysé leur situation à l'aide du questionnaire, les écoles identifient trois priorités d'action pour répondre à leurs besoins. Le choix de ces « objectifs » se fait sur base de la liste des pistes d'action proposées par le programme.

Ces deux supports (questionnaire d'auto-évaluation et pistes d'action) fournissent donc un cadre, à l'intérieur duquel chaque école élabore un projet « sur mesure » qui correspond à ses priorités, à ses contraintes et à son public spécifique. C'est un programme à la carte.

Le rôle des conseillers est d'aider les communautés éducatives à développer leur projet et non de coordonner celui-ci à l'intérieur de l'école. Ils stimulent la mise en place d'une équipe motivée à appliquer le programme, ils aident à définir des priorités d'action en rapport avec la situation spécifique de l'école, ils fournissent des pistes pour choisir, planifier et préparer les activités, ils renseignent sur les ressources matérielles et humaines disponibles, ils favorisent le recours à des pratiques d'évaluation régulatrice. Ils fournissent également des informations d'ordre diététique sur les besoins nutritionnels des élèves et les produits consommés à l'école.

Dans le cadre du programme, les écoles sont encouragées à utiliser les supports et les animations proposées par d'autres organismes, dans la mesure où cela correspond aux priorités d'action qu'elles ont définies.

ÉVALUATION

L'évaluation à court terme a mis en évidence les résultats produits par les écoles entre le début et la fin de la phase d'intervention des conseillers (un an). Ces mesures portent sur les modifications de l'environnement nutritionnel et sur le degré de mobilisation des équipes éducatives.

L'évaluation à moyen terme a analysé l'évolution des actions des écoles au cours des deux années qui ont suivi la phase d'intervention. Elle a produit certaines mesures de résultats (relatives au degré de mobilisation des communautés éducatives) et a fourni des informations sur les procédures (freins, facilitateurs,...) qui permettent l'implantation, le maintien et le développement des divers types d'actions dans les écoles avec et sans encadrement par le programme.

Par ailleurs, une série de critères d'évaluation ont été formulés pour servir de base à une évaluation qualitative des projets réalisés par les écoles, soit sur un mode interne, soit sur un mode externe.

COORDINATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Chantal VANDOORNE

Secrétariat permanent de l'enfant des organisations liégeoises (SPEOL)

Place Jean d'Ardenne 8, 4130 Esneux - Belgique

Tél. et fax : (32) 41 80 48 19